

12130/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 octobre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 octobre 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du conseil portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour l'Italie

E 16137



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 octobre 2021
(OR. en)

12130/21

SOC 530
EMPL 386

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour l'Italie

DÉCISION DU CONSEIL

du

**portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour l'Italie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale¹, et notamment son article 75,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

¹ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 21 septembre 2020¹, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période allant du 20 octobre 2020 au 19 octobre 2025.
- (2) Le gouvernement italien a présenté des candidatures au Conseil pour deux sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 21 septembre 2020 portant nomination des membres titulaires et suppléants du Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale (JO C 315 I du 23.9.2020, p. 1).

Article premier

Sont nommés membre titulaire et membre suppléant du Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période allant du 20 octobre 2020 au 19 octobre 2025:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Pays	Membre titulaire	Membre suppléant
Italie	M. Giovanni CALABRÒ	M ^{me} Silvia BOLOGNINI

Article 2

Le Conseil procède ultérieurement à la nomination des membres titulaires et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à

Par le Conseil

Le président
